HAL
open science

La rumeur en Limousin : les maquis de rappelés

Annie Martin

To cite this version:

Annie Martin. La rumeur en Limousin : les maquis de rappelés. Branche Raphaëlle et Thénault Sylvie (dir.), La France en Guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance. Éditions Autrement, 2008. halshs-03437066

HAL Id: halshs-03437066

https://shs.hal.science/halshs-03437066v1

Submitted on 19 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La rumeur en limousin : les maquis de rappelés

Annie Martin, correspondante pour la Haute-Vienne

Au mois de mai 1956, une note de la direction des Renseignements généraux met en évidence pour la première fois l'existence de bruits circulant dans le monde rural au sujet de la constitution de maquis de rappelés[1]. Les communistes en sont-ils à l'origine ? Pourtant, alors même que les services des Renseignements généraux n'hésitent pas à en rendre directement responsable leur propagande, ils reconnaissent que le PCF n'envisage absolument pas la constitution de maquis. Comment et sur quels soubassements, dès lors, une pareille rumeur a-t-elle pu naître, se nourrir et s'épanouir, au point même de s'étendre à plusieurs départements ?

Le milieu rural, terreau de la rumeur

Le 12 avril 1956, trois décrets sont promulgués permettant le maintien sous les drapeaux et le rappel de soldats. Dans la Haute-Vienne, immédiatement, 897 jeunes gens reçoivent cet ordre de rappel[2].

Par crainte de troubles, les premiers ordres sont remis la nuit, à l'abri des regards, mais la distribution se passe finalement sans incident notable. D'une façon générale, les rappelés gagnent leur lieu d'affectation dans les délais[3]. Même dans des communes dont le conseil municipal à majorité communiste milite ouvertement contre les mesures de Guy Mollet, comme, entre autres, Saint-Junien, Eymoutiers ou Ambazac, le rappel s'effectue dans le calme. Dans la conscience collective marquée par deux guerres, accomplir son devoir de citoyen en servant sous le drapeau français semble faire partie intégrante de la matrice comportementale. Bien sûr, on a pu voir des graffitis et observer quelques réunions dénonçant les décrets, mais les réactions les plus hostiles sont signalées à la gare de Limoges et du Palais-sur-Vienne, lors du passage de trains transportant la troupe ; elles sont néanmoins vite qualifiées d'incidents tant dans les rapports de gendarmerie que dans ceux de la Direction générale de la Sûreté nationale[4]. D'ailleurs, l'examen de ces événements montre que ces agissements relèvent plus de l'émotion et de comportements individuels relativement spontanés que de mouvements organisés.

Les trains circulent, les jeunes gens partent, mais la guerre a rattrapé la société haut-viennoise... Derrière ce calme apparent se dissimule une appréhension sourde, car, « dans son ensemble, la population limousine ne se réjouit pas de voir les disponibles rappelés et partir en Afrique du Nord[5] ». En effet, le fils, le mari ou le frère deviennent ce lien charnel qui relie l'Afrique du Nord à la Haute-Vienne.

Ce n'est plus l'écho d'événements lointains, mais bien les événements eux-mêmes qui pénètrent dans les familles ou dans celles des proches. Mais l'angoisse n'est pas la même suivant les milieux sociaux. D'après une note des Renseignements généraux sur l'état d'esprit de la population, il y a d'un côté ceux dont les conditions de vie s'aggravent. En particulier dans les milieux paysan et ouvrier, c'est sur le mode de la contrainte matérielle que le départ est perçu : un homme de moins pour faire les foins en cet été 1956 ou bien un salaire de moins sous le toit d'un ouvrier représentent une gêne au jour le jour et par conséquent un profond mécontentement.

---

[1] Note de la direction des Renseignements généraux « Les maquis du centre de la France », 30 mai 1956, Archives départementales de la Haute-Vienne (ADHV) 986W603*.

[2] Note d'orientation SN/RG n° 43, 2 juin 1956, ADHV986W 1002*.

[3] Rapport du chef d'escadron commandant la compagnie de gendarmerie de la Haute-Vienne, 11 mai 19S6, ADHV 986W1002*.

[4] Note relative au rappel des disponibles, mai 1956, ADHV986W 1002*.

[5] Note d'information, Renseignements généraux de la Haute-Vienne, 12 mai 1956, ADHV 986W602*.

De l'autre côté de l'échiquier social et politique, dans le milieu commerçant et artisan, la vie au quotidien est peu ou pas entravée par ces départs. Quant au milieu industriel et aux classes supérieures locales, ils ne semblent pas remettre en cause l'action du gouvernement. La contestation ne porte donc pas sur ce point.

En 1956, les conséquences du rappel des disponibles sur l'activité économique sont quasiment inexistantes dans l'industrie. Si l'on prend les trois grandes entreprises de la région, sur un effectif de 630 employés dont 350 hommes, les Chaussures Heyraud ne comptent que 5 rappelés. Dans les établissements Legrand, seuls 14 rappelés sont concernés sur un effectif total de 1200, dont 600 hommes. Quant à l'arsenal, seuls 12 employés sur 1400 sont rappelés[6]. Ces chiffres expliquent d'eux-mêmes l'absence de mobilisation du monde industriel local, ces rappels n'induisant aucune désorganisation. C'est donc au sein du milieu rural que la ponction masculine est la plus forte et que, de fait, l'impact de la guerre y est le plus prégnant. Ce sont par conséquent les campagnes qui se sont avérées les plus perméables aux rumeurs.

Les maquis de rappelés : l'instrumentalisation de la Résistance

La note des Renseignements généraux rapportant pour la première fois la circulation de bruits concernant la constitution de maquis de rappelés précise que, à la suite de sondages faits à la campagne, il ressort qu'une psychose semble s'installer non pas au sein de la population citadine relativement indifférente, mais bien à la campagne, où « on craint que les maquis ne soient en voie de création et, surtout dans la région limousine où le souvenir des maquis de la Libération est encore dans toutes les mémoires, on [en] redoute les effets[7]» .

Cette rumeur qui se développe dans le département n'est que l'écho de celle qui se propage dans le Cantal, en Dordogne, en Creuse ou en Corrèze[8] Elle est révélatrice d'une société rurale encore traumatisée par l'insécurité induite par la guerre. Pour l'historien Georges Lefebvre, « la peur est un puissant générateur de rumeurs et de fausses histoires et, sous une forme particulièrement concentrée, elle peut produire une illusion collective[9] ».

II y a tout d'abord un tract trouvé à Limoges le 12 juillet 1956[10]. Sous la signature « La Volonté du Peuple », ses auteurs constatent que : « La guerre d'Algérie, la montée du fascisme, la misère qui s'étend ont placé les masses populaires devant la nécessité de l'action révolutionnaire[11] ».
Ils rejettent toute forme légale de lutte politique, car « tout a été essayé, fait : élections, à gauche le 2 janvier, action parlementaire, pétitions... Tout cela ne sert plus à rien[12] », et préconisent :

> la nécessité de l'action révolutionnaire directe [...] par des manifestations de masses multipliées et le débordement des forces de police, le sabotage des moyens de guerre, la grève générale, le refus en masse des jeunes de partir. [...] Il faut déclarer la guerre ouverte contre le patronat et ses richesses. Cela c'est la première étape vers la révolution qui donnera tout le pouvoir au peuple travailleur. [...] Cela réclame de tous une discipline absolue, un sacrifice total.

« La Volonté du Peuple » a un seul mot d'ordre, qui fait appel à l'image du maquis et résonne dans l'inconscient collectif des ruraux limousins : « Jeunes tous réfractaires en masse, rejoignez les maquis. [...] Contacte des camarades sûrs, organise-les. Dès maintenant, prépare avec tes camarades les sabotages de voies ferrées et des transports de matériel, l'organisation de maquis, la grève générale. »

Pour qu'une telle rumeur prenne cette consistance dans ce département, il faut qu'elle bénéficie d'une double convergence : d'une part, le terreau de l'histoire politique locale et, d'autre part, une mémoire collective encore tout imprégnée de la guerre. Durant l'été 1944, il y eut comme dans beaucoup de régions une épuration en dehors du cadre légal.

---

[6] Note d'orientation SN/RG n° 43, 14 juin 1956, ADHV 986W1002*.
[7] Note de la direction des RG, « État d'esprit de la population », 30 mai 1956, ADHV 986W603*.
[8] *Ibid.*
[9] Georges Lefebvre parle de la Grande Peur de 1789, cité par John Horne et Alan Kramer dans 1914. Les atrocités allemandes, Paris, Tallandier, 2001.
[10] Note de la direction des RG, « Distribution de tracts », 12 juillet 1956, ADHV 986 W 1002*.
[11] *Ibid.*
[12] Souligné dans le texte.

À côté d'assassinats de simples individus, d'autres eurent une résonance politique à long terme, cultivant ainsi le ressentiment. Or le département n'a pas connu de trêve depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Dans son ouvrage sur l'épuration sauvage, Philippe Bourdrel qui dresse un catalogue des exactions qualifie le limousin de « champ clos de la violence[13] ». Si l'on ne prend que deux exemples, force est de constater que tout concourt à ce que ce passé récent soit omniprésent. Dans le premier cas, il s'agit de l'assassinat au mois de juillet 1944 d'Adrien Saumon, maire socialiste de la commune de Maisonnais-sur-Tardoire et conseiller général du canton de Saint-Mathieu, dont la famille n'aura de cesse, tout au long des années l950 et 1960, d'obtenir la réhabilitation en tant que « mort pour la France[14] ». Dans le second cas, c'est l'affaire Guingouin[15]. Inculpé en 1953 pour une affaire de droit commun opportunément déterrée, Georges Guingouin se trouve totalement happé par les rouages d'une machination. Arrêté, incarcéré puis libéré, il doit attendre 1959 pour être totalement innocenté par la chambre des mises en accusation de Lyon[16]. Mais, entre-temps, les passions politiques se sont déchaînées dans le département, cette affaire ayant la structure d'une poupée russe où les rancœurs et les haines les plus contradictoires s'emboîtent les unes dans les autres dans le but d'abattre cet ancien résistant. Dans le cadre de la confrontation politique entre le Parti communiste et la SFIO, le député socialiste Jean Le Bail prend la tête de la croisade à travers les colonnes du journal *Le Populaire du Centre* dont il est un acerbe chroniqueur.

Il n'a de cesse de sonner l'hallali. La lecture de la presse semble donc entretenir un passé qui a la couleur de la braise sous la cendre dans un univers rural encore très introverti. Aussi, dans les campagnes, en cet été 1956, ce milieu est mûr pour accueillir n'importe quelle rumeur.

Enfin, la phraséologie et la sémantique de ce tract s'inscrivent dans le sillage du journal *Le Libertaire,* dont le discours n'est pas inconnu au sein d'une petite minorité de la population, car il existait dès le début du XXe siècle une culture libertaire enracinée en Haute-Vienne, dont le principal bastion était la ville de Saint-Junien. Mais, au fil des décennies, le Parti communiste et la SFIO se sont imposés électoralement, au point de ne plus rendre audible, en 1956, la voix des libertaires. À une forte identité socialiste qui sculpte l'échiquier politique et dont la ville de Limoges est l'épicentre, s'oppose une identité communiste puissamment relayée par la mémoire de la Résistance[17]. En 1956, même si les communistes libertaires ont disparu depuis longtemps du paysage politique local, quelques individus ont conservé cette tradition que la guerre d'Algérie fait resurgir.

Les libertaires, inventeurs et producteurs de la rumeur

Dès lors, on peut établir la genèse du tract trouvé à Limoges le 12 juillet 1956. Georges Fontenis[17], à l'époque à la tête de la Fédération communiste libertaire (FCL), donne dans ses Mémoires des clés de lecture[18]. Il s'agissait avant tout d'un noyau de jeunes gens dont la moyenne d'âge tournait autour de 25 ans et qui étaient tentés pour les uns par une vie clandestine, pour les autres par un certain romantisme, et pour les plus âgés par la geste de la Résistance. Lorsque le filet policier s'abat sur la FCL pendant l'été 1956 et que les principaux dirigeants sont arrêtés et interrogés par la Direction de la surveillance du territoire (DST), la Fédération devient moribonde.

---

[13] Philippe Bourdrel, L'Épuration sauvage, Paris, Perrin, 2002.

[14] Il a été reconnu mort pour la France en 1971.

[15] Georges Guingouin (1913-2005) était membre des FTP et commandant des Forces françaises de l'intérieur de la Haute-Vienne en août 1944.

[16] Michel Taubmann, *L'Affaire Guingouin*, Limoges, Lucien Souny, 1994.

[17] Vincent Brousse et Philippe Grandcoing, « Aux origines de deux identités politiques urbaines : Limoges et Saint-Junien », *in* Un siècle militant. Engagement, Résistance et mémoire au XXe siècle en Limousin, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2005, p. 115-146.

[18] Georges Fontenis, Changer le monde, histoire du mouvement communiste- libertaire (1945-1997), Paris, Le Coquelicot/ Alternative libertaire, 2000. Georges Fontenis était instituteur, militant syndicaliste, secrétaire de la Fédération anarchiste de 1945 à 1951. Il a été à l'origine de la création de la Fédération communiste libertaire et de son journal, Le Libertaire.

Certains membres plongent dans la clandestinité et tissent entre eux les mailles d'un réseau de solidarité[19]. Même s'il est très difficile d'entrer dans les détails, car « les documents concernant les maquis d'appelés n'ont pas fait l'objet de classement ou d'enregistrements[20] » à cause de cette vie militante souterraine, il est possible d'en retracer les étapes grâce à Paul Philippe[21]. Ce dernier était instituteur remplaçant à Pierrefitte dans la banlieue rouge de Paris et déjà en contact avec ce milieu politique avant d'être rappelé. Se refusant à partir, il entre dans la clandestinité avec de nouveaux papiers d'identité et devient alors un permanent de la FCL.

Pour continuer ses activités et échapper à la répression, la Fédération loue un bureau non loin de la place Blanche à Paris. Seules deux personnes en connaissent l'existence : Georges Fontenis et Paul Philippe. Le groupe qui gravite autour d'eux n'excède pas une dizaine de militants dont un sous-officier de réserve issu de la région de Limoges et très déterminé[22]. C'est ce dernier qui est à l'origine de l'idée des maquis de rappelés.

À l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucune information concernant ce sous-officier de réserve militant, sauf qu'il était « de la région de Limoges[23] ». Vraisemblablement, ce rappelé était imprégné de l'histoire de la Résistance et a été influencé par le comportement de ses aînés face à la guerre. Paul Philippe pense qu'il a dû probablement s'inspirer du parcours de Georges Guingouin, avec l'idée, en arrière-plan, que le service du travail obligatoire (STO) avait précipité dans la clandestinité des jeunes gens[24]. Dès lors, y a-t-il eu un parallélisme entre la convocation pour le STO et la lettre de rappel pour l'Algérie ? Faute de témoignage, on ne peut qu'en être réduit aux hypothèses. Ce texte apparaît comme un syncrétisme entre une culture libertaire qui eut son heure de gloire en Haute-Vienne et la mémoire des actions de la Résistance.

C'est l'imprimeur du journal Le Libertaire qui a fourni les caractères typographiques et c'est Paul Philippe, dans la solitude du bureau de la place Blanche, qui a composé dans une forme, lettre après lettre, le texte[25].

Ensuite, à l'aide d'une petite imprimerie rudimentaire qui servait à faire les journaux de classe, il a pu tirer jusqu'à environ 2000 tracts de petit format, afin de rendre leur transport facile[26]. Il a livré les paquets de tracts au fur et à mesure uniquement à Georges Fontenis, qui les a remis à d'autres membres de la FCL. Les tracts ont été distribués par des sympathisants en priorité sur les quais de gare, au moment des départs. D'après Paul Philippe, les tracts ont été dispersés, outre la région parisienne, dans la région de Cannes, du Puy-de-Dôme et du Limousin. Parailleurs, il semblerait qu'aucun sympathisant n'ait été arrêté par la police en train de les distribuer.

Que reste-t-il de cette rumeur dans la mémoire locale ? *A priori* strictement rien. Seules quelques pièces d'archives permettent d'en retrouver la trace, mais la question reste ouverte. À défaut d'avoir rencontré le principal témoin, et s'il est impossible de disséquer le cheminement intellectuel qui a conduit à la radicalité de son engagement, on peut cependant comprendre le contexte local dans lequel s'inscrit sa démarche. Malgré tout, l'étude des archives de la DST permettrait peut-être de mettre un nom sur celui qui fut à la source de la rumeur des maquis et d'en mesurer plus précisément, par la suite, l'étendue.

---

[19] Sylvain Pattieu, Trotskistes et Libertaires dans la guerre d'Algérie, Paris, Syllepse, 2002.
[20] Lettre de Georges Fontenis à l'auteure, 10 septembre 2007.
[21] Entretien téléphonique avec Paul Philippe, le 24 avril 2007.
[22] Paul Philippe insiste sur le caractère « remonté » de ce sous-officier, mais ni lui ni Georges Fontenis ne se souviennent de son identité.
[23] Entretien téléphonique avec Paul Philippe, le 24 avril 2007.
[24] *Ibid.*
[25] Il mit environ un mois.
[26] Le format représentait un quart d'une page de dimension 21 x 27 cm.